

Coup d'œil sur Genève

Autor(en): **Chapuisat, Edouard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **49 (1941)**

Heft 31: **650 Jahre Eidgenossenschaft**

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-547669>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

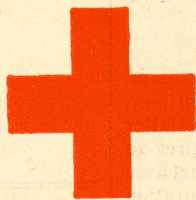
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DAS ROTE KREUZ LA CROIX-ROUGE

Croce-Rossa

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes
und des Schweizerischen Samariterbundes.

Organe officiel de la Croix-Rouge suisse
et de l'Alliance suisse des Samaritains.



Crusch-Cotschna

Organo della Croce-Rossa svizzera e
della Federazione svizzera dei Samaritani.

Organ da la Crusch-Cotschna svizra e
da la Lia svizra dals Samaritauns.

Herausgegeben vom Schweizerischen Roten Kreuz - Edité par la Croix-Rouge suisse - Pubblicato dalla Croce-Rossa svizzera - Edit da la Crusch-Cotschna svizra

Rotkreuzchefarzt - Médecin en chef de la Croix-Rouge - Medico in capo della Croce-Rossa



Jules César est le premier qui fasse mention de

Genève

Il n'y a point de doute qu'elle ne fût dès lors une Ville policée et une Place d'armes, qui tenoit un des passages des Gaules en Italie et en Allemagne: car il étoit absolument de l'intérêt des Allobroges, voisins des Helvétiques et des Latobriges, qui occupoient la Suisse et le Pais-de-Vaud d'apresent, d'avoir une Forteresse, qui les mit à couvert de ces peuples remuans et guerriers, et un lien de négoce pour entretenir bonne intelligence avec eux.

Spon 1730.

Genève

dessinée par Suter, gravée par Hausheer.

Coup d'œil sur Genève par Edouard Chapuisat

Entrée la dernière dans la Confédération, la République de Genève est au premier rang des cantons qui célèbrent avec ferveur le 650^e anniversaire de la signature du Pacte de 1291.

Le 1^{er} juin 1814, elle avait salué les barques aux grandes voiles dirigeant sur le Port-Noir les troupes de Fribourg et de Soleure lui apportant, avec le salut amical de l'antique Helvétie, une certitude politique. En 1941, elle mesure l'étendue de son privilège. Durant la domination française, de 1798 à 1813, sa souveraineté avait été absorbée par le Directoire, le Consulat et l'Empire; elle avait été astreinte aux lois de l'étranger; elle avait dû obéir aux prescriptions du blocus continental et brûler sur la place publique les marchandises qui lui parvenaient d'Angleterre; elle avait été contrainte de donner de ses jeunes hommes à la «Grande Armée»; elle avait assisté à la célébration, par les fonctionnaires, des fêtes révolutionnaires et impériales; elle avait vu, par exemple, s'élever des «arbres de la liberté» sur son territoire assujéti et entendu des *Te Deum* à l'occasion de victoires napoléoniennes ou de la naissance du roi de Rome.

650 Jahre Sonder-Nummer Eidgenossenschaft

Délivrée, au lendemain de la bataille de Leipzig, grâce au courage d'un gouvernement provisoire et à la fermeté de sa garde nationale qui reconduisit elle-même à la frontière la garnison française, elle avait recouvré son indépendance. C'est une république restaurée que trouva devant lui le Feld-Maréchal autrichien, comte de Bubna, qui pensait assiéger Genève comme ville fortifiée ennemie.

Le premier juin 1814 (que Genève, joyeusement — et pieusement — évoque chaque année), de nouveaux horizons s'ouvraient devant elle,

Autrefois «ville alliée» des Louables Cantons, elle recevait le 1^{er} juin, la promesse de leur être définitivement agrégée.

Elle y avait tous les droits. La Suisse lui offrait une protection dans le cadre de traditions similaires, d'une même conception de la vie politique, d'une même compréhension des valeurs humaines. La République de Genève apportait à la Confédération un passé dont les analogies avec celui de ce pays sont frappantes, et aussi, en un magnifique cortège, les travaux et les influences de ceux qui lui avaient acquis des titres imposants dans l'histoire de la science, du travail, de l'esprit.

Les analogies... Ce n'est pas par un geste de simple sympathie qu'en des heures graves Genève avait été admise à signer des traités de combourgeoisie avec Berne et Fribourg: ces républiques savaient que, depuis le treizième siècle, elle avait non seulement le sens de la communauté, mais l'expérience des affaires publiques: le peuple élisait lui-même ses «syndics» au moment où les trois Cantons forestiers décidaient de fixer profondément dans le sol les premiers jalons de leurs libertés.

Il y a plus.

Comme les premiers Confédérés, les Genevois avaient été obligés, pour vivre, de savoir ce qui se passait dans les Etats voisins du leur. Je dis bien: comme les premiers Confédérés. Trop souvent on crut flatter ceux-ci en les représentant comme d'humbles pères vivant retirés au creux de leurs vallons ou à l'ombre de leurs forêts et sans nul contact avec le monde extérieur. Dès lors, on s'est répandu en propos d'admiration béate devant leur Pacte de 1791, qui aurait surgi de cerveaux incultes. Rien n'est plus faux: il suffit de lire attentivement la charte fondamentale dont ils sont les auteurs pour remarquer qu'elle est le résultat d'un long apprentissage de la vie. Ils en connaissent la rudesse, mais y puisent les leçons qu'il se réservent d'appliquer malgré la «malice des temps». Ils sont capables de tenir leurs promesses — avec l'aide de Dieu. Ils en mesurent la portée. Leurs cols ont été franchis par les hordes de la barbarie; les convois de la civilisation se sont arrêtés sur leurs plateaux. Dès 1240, le Gothard est l'une des voies de communication les plus fréquentées par les marchands et les armées. Il faut être prêt à parer tous les coups et à en donner à son tour. Rude école.

De même pour Genève. Elle est convoitée constamment par un puissant voisin, le duc de Savoie, qui tient non seulement le Faucigny et le Chablais, mais, jusqu'en 1536, le pays de Vaud. Un témoin peut écrire que le duc «guette Genève comme le chasseur guette le gras chapon». Il faut aviser. Il faut se battre. Et c'est l'Escalade du duc, glorieusement repoussée dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602.

A cette date, Genève est déjà la «cité du refuge»; elle a accueilli ceux qui, pour cause de religion, durent quitter le foyer de leurs pères. Naguère fréquentée pour ses foires par des marchands venus de France, d'Allemagne et d'Italie, qui l'enrichissaient, elle devient un foyer de pensée qui risque de l'appauvrir; on délaisse ses boutiques car elle vit en perpétuel danger; on voudrait en chasser ceux auxquels elle offrit asile et dont elle partage la foi; on voudrait la réduire par les armes et par la faim. Elle ne cède pas. Comme les Confédérés, elle n'ignore pas les événements qui se déroulent en Europe. Elle aiguise son épée et sa politique.

A l'intérieur, celle-ci est basée sur la volonté des citoyens, à l'extérieur sur l'expérience des magistrats. Ceux-ci s'appuient sur la République militaire de Berne; de son côté Berne proclame que Genève est le principal boulevard des Contédérés. Berne est riche, Genève est pauvre, mais Berne a discerné que si Genève ne possède pas, comme elle, un trésor célèbre, elle a, du moins, une âme, bien suprême que nul ne saurait lui ravir.

Cette âme est sujette à des bouleversements. Durant le dix-septième siècle, elle est soumise aux épreuves des politiques qui s'affrontent autour d'elle et dont elle est parfois l'enjeu. Le dix-huitième commence à peine que de graves conflits naissent à l'intérieur de la République. L'autorité des magistrats est, comme à Berne, contestée avec violence. Les mouvements populaires se succèdent. Le principe républicain n'est pas en cause, mais sa forme gouvernementale est l'objet des plus vives critiques. Il y a contestations entre les familles qui détiennent le pouvoir et celles qui, de nationalité plus récente, aspirent à s'en emparer.

Cependant, à la frontière et tendant son cordon le long du Jura, l'armée espagnole barre la route entre Suisse et France. L'alimentation est rendue difficile. Les cantons doivent, plus que jamais, se tenir sur leurs gardes. Leur ville alliée aussi, d'autant plus que des humeurs partisans s'y font jour: les uns comptent sur l'étranger pour soutenir leur cause; les autres se raidissent dans leurs dignités. En un style admirable, Jean-Jacques Rousseau soutient les «idées nouvelles». Le citoyen de Genève se rencontre sur ce point avec Voltaire, mais dénonce l'illustre poète lorsque celui-ci tente de saper les bases morales de la République de Genève où, pourtant, il avait reçu accueil. Cette joute est de taille; elle déborde le cadre genevois et même l'époque puisqu'aujourd'hui encore elle est le centre de nombreuses études politiques et littéraires.

Die Feierglocke

Von Helmut Schilling

*Hört die Glocke! Unbekannte Klänge
Drängen dumpf an euer Ohr,
Und des Volkes Heldensänge
Branden gross und stark hervor.*

*Auf und nieder
Hi. und wieder
Wirft das Erz den Donnerschlag.
Und die Lieder
Hallen nieder
In den neu erweckten Tag.*

*Hört die Glocke! Lockt euch eitel Tönen
Rühmlicher Vergangenheit? —
Brüder! Lauscht dem ahnungsschönen
Pflichtruf einer bessern Zeit!*

Il est d'autres duels dont les échos retentiront, eux aussi, longtemps: l'Académie — future université — jouit, dès sa fondation au seizième siècle par Jean Calvin, d'une réputation européenne. Elle forme des savants dont beaucoup vont faire rayonner le nom de Genève. A côté d'eux, issus de milieux plus modestes, les artisans, les «artistes-horlogers» discutent des grands problèmes dont des esprits ardents leur offrent une séduisante solution; ils n'ont pas de brevets académiques, mais l'intelligence ouverte et souvent un réel talent de pamphlétaire; leurs travaux manuels concourent à la réputation de la cité; leurs montres et leurs bijoux font le tour du monde; des nobles, des souverains s'intéressent à leur sort.

Des heurts sont inévitables. Ils prennent de si graves proportions que des arbitres s'efforcent d'intervenir pour éviter le pire. Parmi eux, Jacques Necker. Ce ministre de la République de Genève auprès du roi de France est devenu ministre du roi lui-même. Son autorité est universelle en matière de finances. Demeuré Genevois, malgré sa charge en France, Necker tente une réconciliation. C'est en vain. Pas plus qu'en France il ne réussit à faire admettre à Genève sa formule: «Toutes les libertés compatibles avec l'ordre.» L'obstination des uns, l'ambition des autres ne lui permettent pas d'écarter les drames sanglants dont Genève et la France vont être le théâtre. A l'instigation du résident de France, l'ex-abbé Soulavie, Genève connaît, comme ce pays, les sombres journées de la Terreur, qui vont ouvrir ses portes aux 1500 hommes lancés contre elle par le Directoire: le drame de 1794 a laissé tant de rancunes qu'en 1798 Genève accablée courbe le front, pour la première fois dans l'histoire, sous la main puissante abattue sur elle.

Durant ces années tragiques, la Suisse regarde. Elle n'ose intervenir. Ses gouvernements aristocratiques sont déçus de l'agitation qui règne chez leur alliée. Ils croyaient en elle comme ils croyaient en eux-mêmes — et c'est tout dire. Il ne leur convenait pas de se porter en sauveurs d'une cité où les prétentions du peuple s'étaient substituées par le crime aux prérogatives du magistrat. A quoi bon risquer un conflit avec la France qu'il faudrait traverser pour venir au secours de Genève puisque le pays de Vaud, terre bernoise, est séparé de la République en cause par Versoix, terre française?

Les cantons eux-mêmes ont à se défendre contre les armées de la «Grande Nation». Masséna, Lecourbe, sans oublier Rapinat, font de la Suisse un bien de conquête qu'ils ne lâcheront qu'après l'avoir organisée selon leur méthode, dictée par Bonaparte.

Celui-ci, malgré les éloges qu'il décerne à Genève, mais à cause de l'importance qu'il lui attribue, la garde précieusement. Il en fait même l'une de ses «quarante bonnes villes». Il confie à ses savants des postes d'honneur: le physicien Marc-Auguste Pictet est fait inspecteur général de l'Université de France; lorsque Bonaparte séjourne à Genève, sa première visite est pour la veuve d'Horace-Bénédict de Saussure, dont la renommée défie le temps grâce à ses travaux de physicien, son style de grande classe, et, aussi, sa conquête du Mont-Blanc. Il y a toute une pléiade d'érudits, de penseurs, dans cette ville que resserrent encore des fortifications. L'étranger se les dispute: il arrive souvent qu'ils aillent faire carrière au loin. Si Necker est en France, Gallatin est aux Etats-Unis où il devient secrétaire d'Etat au Trésor. On verra Etienne Clavière au poste occupé précédemment par Necker. Clavière, le dernier ministre des finances de la monarchie française et le premier de la République. Etienne Dumont et Reybaz seront des collaborateurs de Mirabeau dans ce que son œuvre a de plus remarquable. Naguère, Ancillon jouait un rôle de premier plan dans les cours d'Allemagne, de même qu'autrefois

un Georges Du Pan à la Cour d'Angleterre où le physicien De Luc, un siècle plus tard, remplira des fonctions plus modestes, mais de confiance, en qualité de «lecteur». La domination française n'a pas supprimé les dispositions laborieuses des Genevois: leurs savants et leurs artisans; continuent à produire et cela d'autant plus que l'heure des querelles est passée. On les a payés trop cher. La liberté, l'indépendance furent leurs premières victimes. Il faut se ressaisir. Et Genève se ressaisit. Bien plus: elle va contribuer, grâce à Charles Pictet de Rochemont, à faire donner à la Suisse, lors des congrès de 1815, la place à laquelle elle a droit dans l'Europe réorganisée. Le grand diplomate, dont l'horizon est vaste — il a voyagé jusqu'en Russie, ce qui, pour l'époque, est méritoire — est assisté au congrès de Vienne de François d'Ivernois, créé chevalier par le roi d'Angleterre sous le nom de «sir Francis d'Ivernois», et, comme secrétaire, de Jean-Gabriel Eynard, hier encore intendant de la duchesse de Piombino et qui sera le représentant des intérêts de la reine d'Etrurie avant de consacrer sa fortune et ses talents à la libération de la Grèce; ce pays l'accréditera en qualité de «ministre près toutes les cours d'Europe», fait unique dans l'histoire de la diplomatie.

A Vienne, Eynard est accompagné de sa ravissante épouse, née Lullin, c'est-à-dire d'une famille où il est de tradition de connaître l'étranger et d'en recevoir de justes hommages. M^{me} Eynard règne par sa beauté et, comme son mari, par sa bonté. Encore qu'elle connaisse toutes les têtes couronnées, tous les diplomates, Talleyrand, Metternich, Castlereagh, le cardinal Consalvi, le champ de sa réputation est plus limité que n'avait été celui de cette autre Genevoise, M^{me} Andrion, célèbre dans le monde des affaires de son temps; il est moins étendu que celui de M^{me} de Staël; le génie provocateur de cette fille de Necker s'est dressé contre Napoléon devant une Europe stupéfaite, alors que celui de sa cousine, M^{me} Necker de Saussure, lançait dans le monde *L'Education progressive*, qui appelait une révolution dans la pédagogie.

Ces hommes et ces femmes sont des constructeurs. Certes, beaucoup d'entre eux sabrèrent des préjugés, mais pour protéger des traditions fondamentales dans le domaine de la pensée et la conception d'un Etat démocratique. Les luttes intestines de Genève l'avaient conduite à la guerre civile, à l'absorption trop facile de sa souveraineté par un troisième larron. Mais l'œuvre des architectes de la République ne pouvait complètement disparaître. Et «l'âme» était là, prête à reprendre tous ses droits.

Incorporée à la Suisse, Genève n'apparaît plus comme une cité dont un empereur, après avoir salué la conquête matérielle, voudrait pouvoir s'assurer la conquête morale. Elle n'est plus le chef-lieu d'un vaste département ni le centre de grandes administrations d'Etat. Mais elle est plus et mieux: un canton suisse; elle fait partie d'un tout qui, s'il ne lui procure pas la richesse, lui garantit le respect de ce qu'il y a de plus sacré, la liberté.

Elle-même va s'employer à la sauvegarde, pour toute la Suisse, de cette liberté. L'un de ses fils, Guillaume-Henri Dufour, avant même que d'être fait général, réorganise l'armée, redresse les fortifications, en imagine d'autres. Surtout, il concentre les forces en conciliant les esprits. Catholiques et protestants, naguère en cruelles disputes, s'unissent pour lui rendre hommage et tandis que, dans son pays, on le surnomme «le Pacificateur», de l'étranger continuent à lui parvenir des offres de commandement en chef; l'Italie, le Palatinat, l'Empire français souhaiteraient le voir en des postes importants. Mais le Genevois Dufour n'entend prêter ses talents qu'à la Suisse et c'est la Suisse qu'il servira lorsqu'il s'entretiendra avec des souverains ou des membres de gouvernements étrangers.

Il la servira encore lorsqu'il présidera la première conférence internationale où devaient être traitées les questions posées par Henri Dunant dans son ouvrage *Souvenir de Solferino*. Ce témoignage et ce cri du cœur bouleversent les consciences. La Croix-Rouge est fondée sur les bases entrevues par le Comité où siègent Dufour, Dunant, Moynier, Appia et Maunoir, tous appréciés par leur savoir bien au-delà des frontières helvétiques. Créé, dès 1863, au cœur de la ville du refuge, ce comité international, par son champ d'action, songe à ceux qui sont tombés sur le champ de bataille; ils ne peuvent espérer trouver un asile et méritent pourtant, au nom de l'humanité, d'être pansés et réconfortés quelles que soient leurs origines et le parti qu'ils suivirent au combat.

Sans grande tradition industrielle, Genève a trop l'habitude, imposée par sa situation géographique autant que par la curiosité intellectuelle de ses habitants, de regarder ce qui se passe de l'autre côté des monts pour ne pas avoir acquis quelque expérience dans le domaine épineux des relations internationales. On le savait lorsqu'on fit d'elle le siège de la Société des Nations et du Bureau du travail. On savait peut-être moins que, tout en accueillant ses hôtes, elle ne leur laisserait jamais prendre une place réservée aux seuls sentiments suisses.

Les hauts magistrats venus pour se rencontrer chez elle ont compris, le plus souvent, que le véritable «esprit de Genève» n'était pas celui que leur présentaient les chevaucheurs de nuées.

L'esprit de Genève, c'est celui qui est l'animateur de la cité. Il s'est formé par de longs siècles de défense militaire, de défense morale, et, au

Gedanken von Carl Hilty

Dauernde politische Freiheit ist mit bloss materialistischer Welt-auffassung ganz unvereinbar. Man muss an einen Gott und seine unfehlbare Gerechtigkeit glauben können, um seinen Mitmenschen hinreichend zu trauen und damit den Mut zur Freiheit zu finden. Sonst, wenn alles bloss auf die Menschen und ihre natürlichen Instinkte und Interessen abgestellt wird, gelangt man zu dem «Kampf ums Dasein» und demgemäss zur Herrschaft der Stärksten, Klügsten und Gewalttätigsten, welche ihrer Natur nach schrankenlos ist.

Niccolò Machiavelli und Giambattista Vico.
Politisches Jahrbuch 1906.

lendemain de drames, par une reconstruction politique, spirituelle et économique. L'esprit de Genève, c'est celui de tous ces hommes et de toutes ces femmes qui, dès les premières années de la République et jusqu'à l'époque moderne, travaillèrent avec acharnement, dans des conditions souvent difficiles, pour que, leurs noms disparus, celui de Genève continuât pourtant à rayonner. On demandait à Ami Lullin, premier syndic de la République, étendu sur son lit de mort et les yeux déjà mi-clos, à quoi il songeait: «Je pense à Genève», répondit-il — et il mourut.

C'est cela «l'esprit de Genève»: c'est celui qui vous enveloppe dès le berceau et vous accompagne jusqu'au tombeau. Mais il n'est pas égoïste; il ne croit pas à ses seules vertus. Il sait quelles sont ses faiblesses. S'il est conscient d'animer encore la cité et si, fidèle aux traditions, il juge naturel d'abriter le Comité international de la Croix-Rouge, il est heureux et fier en constatant qu'il peut rendre service à la Suisse.

L'esprit de Genève, ce n'est pas celui de quelques agités, marchands d'orviètan de la foire politique; c'est celui qui veille sur la famille, la vie religieuse, le travail. C'est celui du boulevard situé à l'une des extrémités de la Confédération. C'est celui qui doit inspirer la réponse courageuse et intelligente du soldat auquel le pays tout entier a le droit de crier, avec une voix venant du fond des âges: «Sentinelle, que distu de la nuit?»

Firn und Gletscher umgeben dich. Tief unten wogen Wälder, Matten und Herdengeläut. Während du die Schönheit deiner Heimat atmest, wendest du den Blick fernen Ländern zu. Grenzenloser Drang nach Weite! Reisen! Wandern! Erleben! Den Bergwind in sonnendurchglühte Städte tragen! Die Kostbarkeiten der Heimat austeilen und das Wesentliche anderer Länder als Geschenk für die Zuhausegebliebenen sammeln!

So bist du, Schweizer: deine Träume schwingen in unsichtbarem Strom hinaus. Stehst du dann, fern deinem Lande, im Daseinskampf, so brandet deine gereifte und gestärkte Heimatliebe ins Bergland zurück.

Einmal kehrst du selbst wieder in die Schweiz. Dein Wesen vermittelt Achtung und Verständnis für andere Völker, deren Schicksal du mit Teilnahme verfolgst. Bluten dort Wunden, leidest du mit.

Und aus diesem Mit-Leiden hebt sich dein Helferwille.

1900 Schweizer Ambulanz im Burenkrieg

Im Januar 1900 beschloss die Direktion des Schweiz. Roten Kreuzes, drei Aerzte, die Herren Dr. de Montmollin, Dr. König und Dr. Suter, mit reichem Sanitätsmaterial nach dem südafrikanischen Kriegsschauplatz zu senden. Zuvor hatten sie beide Kriegführenden angefragt, ob eine solche Hilfe notwendig und erwünscht sei. England hatte höflich abgelehnt, die Buren dagegen hatten das Angebot warm begrüsst. Personal, Wagen und Zugtiere für eine Ambulanz sollten in Transvaal aufgetrieben werden.

Am 2. Februar schifften sich die drei Aerzte in Neapel ein, vier Wochen später erreichten sie Lourenço Marques, und am 8. März befanden sie sich in Pretoria.

Während ihrer Reise hatte sich die Lage in Südafrika wesentlich geändert. Bei ihrer Ankunft in Pretoria war auf Burenseite das Bedürfnis nach Sanitätshilfe recht gering geworden. Eine Reihe von